

Pour diffusion immédiate

Octroi de contrats de plus de 2 millions \$ pour les rues et les trottoirs des différents quartiers de Lévis

Lévis, le 11 juin 2003 - Le Conseil municipal de Lévis vient d'autoriser l'octroi de contrats de plus de 2 millions de dollars afin d'améliorer la qualité des rues et des trottoirs de la Ville.

« Il s'agit d'un effort qui représente une augmentation de 700 000 \$, ou 50 %, par rapport à l'an dernier, ce qui, dans le contexte budgétaire actuel, témoigne de l'importance accordée par les élus à la sécurité et au confort des piétons et des automobilistes dans l'ensemble du territoire de la Ville », a déclaré le maire, M. Jean Garon.

Le choix des rues où les travaux seront effectués a été fait par les élus de chacun des arrondissements à partir de l'évaluation de l'état de la chaussée et des trottoirs réalisée par les professionnels de la Ville. L'enveloppe allouée aux différents arrondissements a, quant à elle, été établie en tenant compte de l'étendue du réseau routier et de l'effort moyen consenti par les anciennes villes au cours des trois années précédant la fusion.

Pour le maire Garon, cette façon de faire témoigne du rôle important dévolu aux arrondissements dans l'organisation et la dispense des services qui touchent le plus aux citoyens, mais sans perdre de vue l'importance d'avoir une vue d'ensemble et d'être guidé par des principes d'équité.

Les contrats accordés à la suite des appels d'offres sont les suivants :

<i>Les Entreprises Lévisiennes inc. :</i>	1 218 700 \$ pour les travaux de pavage
<i>Laval construction inc. :</i>	800 440 \$ pour la réfection de trottoirs et de bordures
<i>Scellement J.F inc. :</i>	66 770 \$ pour le scellement de fissures

La répartition entre les différents arrondissements, sur la base des trois années antérieures à la fusion, est la suivante

Arrondissement Desjardins	40 %
Arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Est	28 %
Arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Ouest	32 %

Un montant de 113 000 \$ est prévu au contrat de *Les Entreprises Lévisiennes* pour le pavage de la piste cyclable du Grand Tronc entre Saint-Rédempteur et Saint-Étienne dans l'arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Ouest mais n'est pas comptabilisé au budget de cet arrondissement puisqu'il s'agit d'un équipement régional.

- 30 -

Source : André Roy
Direction des communications
Tél. : 834-6607

Information : Simon Bégin
Cabinet du maire
Tél. : 839-2002